

BON DE COMMANDE **3**

ASSURANCE CONTRE TOUS RISQUES



du 29 nov. au 1^{er} déc. 2016

Un événement organisé par
An event organized by

CONGRÈS
ET EXPOSITIONS
DE BORDEAUX
L'événement, notre métier

DOCUMENT A COMPLETER EN MAJUSCULE ET A L'ENCRE NOIRE. MERCI DE CONSERVER UNE COPIE DE CE DOCUMENT.

Secteur.....

Raison sociale..... Siret.....

N° TVA intracommunautaire.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Adresse payeur si différente.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Responsable du dossier.....

Tél..... Fax..... Email.....

Hall..... Allée..... Stand n°.....

Nature des marchandises exposées.....

Valeur des marchandises exposées.....

Minimum obligatoire assuré par Congrès et Expositions de Bordeaux : tous risques : 15 300,00 €

L'exposant désire-t-il faire assurer, **complémentairement** à l'assurance obligatoire, ses marchandises et installations aux conditions négociées par Congrès et Expositions de Bordeaux ?

OUI NON

SOUS PEINE D'UN REGLEMENT PARTIEL EN CAS DE SINISTRE, IL EST CONSEILLE AUX EXPOSANTS DE S'ASSURER POUR LA VALEUR REELLE DES MARCHANDISES EXPOSEES ET DES AGENCEMENTS.

Conditions de l'assurance complémentaire		Capital à assurer en complément de l'assurance obligatoire	Conditions ‰
ASSURANCES CONTRE TOUS RISQUES	- Marchandises, matériel€	2,66 ‰
	- Surprime pour risque CASSE des objets fragiles€	5,36 ‰
PRIME TOTALE TTC	Règlement à joindre obligatoirement au bon de commande, par chèque bancaire à l'ordre de : FILHET-ALLARD ET CIE€	

A RETOURNER AVANT LE 3 OCTOBRE 2016

A FILHET-ALLARD & Cie – Aline CALMARD
Rue Cervantes – Mérignac - 33 735 BORDEAUX CEDEX 9
Tél. : 05.56.34.57.04. Fax : 05.56.34.57.09.
@ : acalmard@filhetallard.com

Date, signature et cachet de l'exposant :